



DESCRIPTIF DE FORMATION

Formation Opérationnelle de Manager Sûreté et Sûreté Maritime

Public concerné	<p>Cette formation s'adresse aux titulaires et suppléants déjà en poste de management de la Sûreté, en recherche de renforcement d'expertise et de culture opérationnelle Sûreté et Sûreté maritime ou souhaitant acquérir le niveau de Directeur Sûreté au niveau pays, filiale ou projet pour des groupes qui opèrent à terre et en mer mais pas que.</p> <p>Cette formation s'adresse également aux directeurs de projet, chef de service en particulier HSE ou QHSE, personnes en reconversion et à tout personnel souhaitant acquérir ou renforcer une culture Sûreté et/ou Sûreté maritime.</p> <p>Aucune pré qualification n'est requise pour suivre cette formation.</p>
Objectif de la formation	<ul style="list-style-type: none">▪ Conseiller efficacement le management en matière de sûreté et de sûreté maritime ;▪ Développer des stratégies et des concepts de sûreté pour protéger les personnels, les sites et les opérations à terre et en mer, sur les rivières, en façade maritime ;▪ Mettre en place des mesures préventives de sûreté ;▪ Conduire des évaluations de sûreté à terre et en mer, renforcer les méthodes d'analyse de risques et de vulnérabilités ;▪ Assurer la veille sécuritaire (collecter, analyser et protéger l'information sûreté) ;▪ Rédiger des documents de sûreté (Plans – Procédures – Comptes Rendus - Audits) ;▪ Adapter les niveaux d'alerte aux évolutions de la situation sécuritaire ;▪ Contrôler et rectifier si besoin les mesures de sûreté en place ;▪ Répondre à une situation critique ou/et d'urgence ;▪ Sélectionner une Compagnie de Sûreté Privée pour un support à terre ou en mer ;▪ Sélectionner des navires pour des missions de sûreté ;
Référentiel	<ul style="list-style-type: none">▪ Règlementation Internationale sur le respect des droits de l'homme (VPSHR) ;▪ Règlementation internationale d'engagement et d'usage de la force y compris la force armée ;▪ OMI (BMP5 – Renforcement de la sûreté maritime Afrique de l'ouest et du centre – Guide provisoire sur la sûreté maritime dans le sud de la mer Rouge et le détroit de Bab el Mandeb)
Pré requis	Aucun
Méthode pédagogique	<p>La session de formation est animée par des formateurs SURTYMAR, tous issus des Forces Spéciales Françaises qui après une carrière sous les drapeaux, ont tenu des postes de responsable sûreté au niveau pays, filiale et projet pendant plus de 20 ans dans des zones à risques élevés, à terre et en mer.</p> <p>L'alternance de modules théoriques et pratiques qui mettent les stagiaires en situation opérationnelle au plus près de situations réalistes rend cette formation innovante et unique.</p> <p>Des exercices simples sont programmés pour juger du niveau de compréhension et rectifier si besoin la méthode d'apprentissage.</p>



	Chaque module est consolidé par des cas concrets. La formation se termine par une évaluation des acquis sous forme de quizz.
Durée	5 jours (41 heures dont 1 heure HNO et 12 heures d'interactivités)
Auditoire	14 Stagiaires maximum.
Formateurs	L'animation et l'encadrement de cette formation sont assurés par des formateurs ayant l'expertise et l'expérience de la mise en œuvre des savoirs et concepts enseignés. Le CV des formateurs est disponible sur demande.
Dates et Lieux	Les dates et lieux de formation sont ceux définis dans la convocation délivrée par l'employeur ou l'organisme de formation.
Tarif	Nous consulter

PROGRAMME

Présentation des stagiaires (identification du niveau de connaissances du groupe et des attentes de chacun) et des formateurs.

Rappel des objectifs à atteindre :

Accueil (durée 00h15')

Préambule/Politique de sûreté– (durée 00h30')

Module A – Méthodologie de Management de la Sûreté et des Risques (durée 06h45)

- a) Sous module A1 - Stratégie de sûreté (durée 01h00)
- b) Sous module A2 - Les concepts de sûreté (durée 01h00)
- c) Sous module A3 - Les niveaux de menaces et de risques (00h30')
- d) Sous module A4 - Les niveaux d'alerte (durée 00h45')
- e) Sous module A5 - Méthode d'évaluation des menaces, risques et vulnérabilités (durée 01h30)
- f) Sous module A6 – Exercice d'application <<Threat Risk Vulnerability Assessment>> (durée 02h00)

Module B – Audits (durée 02h30)

- a) Sous module B1 – Généralités sur les audits (durée 00h15')
- b) Sous module B2 – Audit (Sites – hôtel – résidence) (01h00')
- c) Sous module B3 – Audit exercice pratique (01h15')

Module C- Communication – Information (durée 00h45')

- Gestion d'un réseau de collecte d'information (durée 00h45')

Module D – Gestion de Crise (durée 03h30)

- a) Sous module D1 : Cellule de crise – ERT – Composition et rôles des membres (durée 01h30)
- b) Sous module D2 - Kidnapping, généralités (durée 01h00')
- c) Sous module D3 – Rôle du Manager Sûreté en situation d'urgence (durée 01h00')

Module E – Protection terrestre (durée 07h15)

- a) Sous module E1 – Généralités sur le Zoning - Exercice pratique (durée 01h30)
- b) Sous module E2 – Protection d'un site à terre – Exercice pratique (02h00)
- c) Sous module E3 – Concept de la Safe Room ou Zone Refuge (durée 00h30')
- d) Sous module E4 - Sélection d'une Compagnie de Sûreté Privée (CSP).- (durée 01h00)
- e) Sous module E5 - Protections particulières :
 - Chantier linéaire (durée 00h30')



- Dépôt d'explosifs (00h45')
- Sources radioactives (durée 01h00)

Module F - Divers (durée 01h15)

- a) Sous module F1 - La menace drones (durée 00h45).
- b) Sous module F2 – Utilisation des drones en protection (durée 00h30)

Module G – Terrorisme (durée 02h00)

- a) Sous module G1 – Généralités (durée 1 heure).
- b) Sous module G2 – Modus Operandi (durée 1 heure).

Module H – Extraction de personnel d'une zone dangereuse (durée 03h00')

- a) Sous module H1 – Principes d'une relocalisation et d'une évacuation (durée 01h00)
- b) Sous module H2 – Préparation d'une relocalisation ou d'une évacuation – Exercice pratique (durée 02h00)

Module I – Protection maritime (durée 10h00)

- a) Sous module I1 – Protection passive d'un navire, unités flottantes et plateforme (durée 01h00)
 - b) Sous module I2 – Concept de la citadelle, (durée 00h30)
 - c) Sous module I3 – Protection d'un site en mer et des opérations offshore (durée 01h00)
 - d) Sous module I4 – Les escortes maritime Rivière/Côtière/Hauturière (durée 00h45')
 - e) Sous module I5 – Spécificités et sélection d'un bateau de sûreté (durée 00h45')
 - f) Sous module I6 – Sélection d'une Compagnie de Sûreté Maritime Privée (durée 00h30')
 - g) Sous module I7 – Management et missions des équipes sûreté armées embarquées (durée 01h00)
- Application pratique :**
- h) Sous module I8 – Embarquement à bord d'un navire de transport passagers (durée 01h30)
 - i) Sous module I9 – Protection d'un port (durée 03h00)

Module J – Migrants (durée 00h30)

- La gestion des migrants en mer (durée 00h30').

Module K – Documentation de sûreté maritime (durée 01h45)

- Généralités.
 - Evaluation de sûreté d'un navire (SSA) (00h45')
 - Plan de sûreté navire (SSP) (00h30)
 - Evaluation de la sûreté d'un port ou d'une installation portuaire (PFSA) (00h15')
 - Plan de sûreté d'un port ou d'une installation portuaire (PFSP) (00h15')

Conclusion (durée 01h00): Questions/réponses, consolidation de l'évaluation des acquis, bilan et évaluation de la formation, délivrance des supports pédagogiques (durée 1 heure)

Responsabilité de SURTYMAR :

- Vidéoprojecteur et ordinateur
- Formulaires : Feuilles de présence.

Information des participants :



Pour assurer une bonne efficacité de cette formation, le stagiaire aura, avant le début du stage, pris connaissance des conditions de réalisation du programme, définies dans ce descriptif